



Enseignants du primaire et du premier cycle du secondaire : quelles similitudes et différences ?

LES
INDICATEURS
DE L'ÉDUCATION
À LA LOUPE
JANVIER 2018

#58



Enseignants du primaire et du premier cycle du secondaire : quelles similitudes et différences ?

- Les conditions de travail et d'enseignement diffèrent entre les enseignants du primaire et du secondaire. L'adoption d'une approche différenciée pour l'élaboration des politiques relatives aux uns et aux autres aiderait à apporter une réponse efficace à leurs défis respectifs.
- Si la plupart des pays de l'OCDE requièrent que les enseignants du primaire comme du secondaire soient diplômés de l'enseignement tertiaire, la formation initiale des enseignants du primaire comporte néanmoins un volet pédagogique et pratique plus important que celle de leurs homologues du premier cycle du secondaire. Les premiers peuvent donc se trouver insuffisamment préparés au contenu du programme qu'ils doivent enseigner, et les seconds à la pratique quotidienne de l'enseignement.
- Les pays sont confrontés à différents arbitrages lors de l'affectation des ressources dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. Depuis 2000, la taille moyenne des classes a diminué et le salaire statutaire a augmenté à ces deux niveaux d'enseignement dans la plupart des pays, bien qu'en moyenne, les enseignants du premier cycle de l'enseignement secondaire aient un salaire plus élevé, moins d'heures d'enseignement et plus d'élèves par classe que leurs homologues de l'enseignement primaire. Dans l'ensemble, les pays donnant la priorité à l'enseignement et aux enseignants par rapport aux infrastructures et à la taille des classes obtiennent de meilleurs résultats aux évaluations PISA.
- Les fortes variations du nombre annuel d'heures d'enseignement entre les pays de l'OCDE et la faible corrélation avec les résultats d'apprentissage semblent indiquer qu'il n'existe guère de consensus sur les politiques les plus efficaces concernant le temps d'enseignement à ces deux niveaux d'enseignement. Il pourrait néanmoins s'avérer bénéfique pour les établissements d'enseignement de trouver des moyens d'utiliser plus efficacement le temps des enseignants afin de leur permettre de consacrer davantage d'heures à la formation continue, aux activités en lien avec l'enseignement et à l'apprentissage.

Chaque année dans les pays de l'OCDE, environ un million d'étudiants obtiennent un diplôme dans le domaine de l'éducation, soit 10% de l'ensemble des diplômés de l'enseignement tertiaire (OCDE, 2017a). Nombre d'entre eux choisiront d'embrasser le métier d'enseignant comme vocation et profession. Ce numéro des *Indicateurs de l'éducation à la loupe* s'intéresse plus particulièrement aux enseignants des établissements publics de l'enseignement primaire et de la filière générale du premier cycle de l'enseignement secondaire afin de mettre en lumière les différences de conditions de travail et d'enseignement, ainsi que leurs implications en termes d'élaboration des politiques.

Le diplôme de l'enseignement tertiaire : un prérequis pour l'accès à la profession d'enseignant

La nature des conditions d'accès aux programmes de formation initiale des enseignants détermine dans quelle mesure la profession attirera des candidats qualifiés issus de différents milieux. Environ deux tiers des 32 pays à l'étude ont recours à des critères de sélection pour l'accès à la formation initiale d'enseignant, en sus des critères de niveau de qualification, pour les candidats à l'enseignement dans le primaire ou le premier cycle du secondaire (voir le tableau 1). La plupart du temps, la sélection des candidats se fait sur la base de leurs résultats dans l'enseignement secondaire, mais dans certains cas, il est nécessaire de passer un entretien ou un concours d'entrée (OCDE, 2014a).

Après cette sélection, le diplôme délivré à l'issue de la réussite de la formation initiale atteste du niveau de connaissances et de compétences acquis par les nouveaux enseignants. À l'heure actuelle, la plupart des pays de l'OCDE requièrent une qualification similaire de l'enseignement tertiaire pour les candidats à la profession d'enseignant dans le primaire ou le premier cycle du secondaire, même si le diplôme demandé peut différer entre les pays. Dans plus de 40% des pays, les enseignants du primaire et du premier cycle du secondaire doivent être titulaires d'un diplôme de master. Dans ces pays, les futurs enseignants disposent de davantage de temps pour approfondir leurs connaissances et renforcer leurs compétences d'enseignement, en particulier lorsque la formation pédagogique et celle consacrée au contenu de la matière enseignée sont dispensées simultanément. Toutefois, certains pays différencient les conditions d'accès à la profession enseignante en fonction du niveau d'enseignement visé. En Autriche, en Espagne, en Hongrie, au Luxembourg et en Suisse, les enseignants du

primaire peuvent commencer à enseigner avec un diplôme de licence, mais un master est requis pour ceux qui souhaitent enseigner dans le premier cycle du secondaire (voir le tableau 1; OCDE, 2014a, 2017b).

TABLEAU 1 / Conditions d'accès à la formation initiale d'enseignant et diplôme requis pour enseigner dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire

		Enseignants du premier cycle du secondaire	
		Licence ou diplôme de niveau équivalent requis pour enseigner dans les établissements publics de la filière générale	Master ou diplôme de niveau équivalent requis pour enseigner dans les établissements publics de la filière générale
Enseignants du primaire	Licence ou diplôme de niveau équivalent requis pour enseigner dans les établissements publics	Australie, Chili, Corée, Écosse (RU), États-Unis, Grèce, Irlande, Israël, Japon, Mexique, Norvège, Pays-Bas et Turquie	
	Master ou diplôme de niveau équivalent requis pour enseigner dans les établissements publics	Autriche, Espagne, Hongrie, Luxembourg et Suisse	Allemagne, Angleterre (RU), Estonie, Finlande, France, Islande, Italie, Pologne, Portugal, République slovaque, République tchèque, Slovaquie et Suède

Remarque : Dans les pays indiqués en gras, des critères de sélection conditionnent l'accès à la formation initiale d'enseignant.

Sources : OCDE (2014a), « Indicateur D6 », *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, <https://doi.org/10.1787/eag-2014-fr>; OCDE (2017b), *Petite enfance, grands défis V : Cap sur l'école primaire*, <https://doi.org/10.1787/9789264300620-fr>.

La structure et le contenu des programmes de formation initiale des enseignants diffèrent entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire

Ce n'est pas tant le diplôme en lui-même qui compte, mais les compétences enseignées. De manière générale, la formation initiale des enseignants peut suivre deux grands modèles : le modèle simultané – les formations pédagogique et pratique sont dispensées en même temps que les composantes dédiées au contenu de la matière enseignée; et le modèle consécutif – les éléments pédagogiques sont abordés après le contenu de la discipline enseignée.

De nos jours, un nombre croissant de pays adoptent le modèle simultané, celui-ci permettant une expérience d'apprentissage plus globale. Dans les pays de l'OCDE, les programmes de formation initiale des candidats à l'enseignement dans le primaire suivent ainsi typiquement l'approche simultanée. Le tableau est plus nuancé pour le premier cycle du secondaire, où les pays adoptent l'un ou l'autre des modèles, voire les deux (CE/EACEA/Eurydice, 2015; OCDE, 2014a).

Parmi les autres différences figure la part de la formation initiale consacrée aux composantes pédagogique et pratique, qui est généralement plus importante pour les enseignants du primaire que pour ceux du premier cycle du secondaire. En revanche, le temps consacré aux disciplines académiques est en général supérieur pour les enseignants du premier cycle de l'enseignement secondaire, ceux-ci étant souvent amenés à enseigner un programme plus approfondi dans un certain nombre de matières (OCDE, 2014a). C'est en partie la raison pour laquelle, dans les pays de l'OCDE, seuls 45 % des enseignants du premier cycle de l'enseignement secondaire indiquent se sentir « très bien préparés » pour le volet pédagogique des matières enseignées, contre plus de 60 % en ce qui concerne le contenu de ces matières (OCDE, 2014b). Au vu de cette différence dans le programme de formation initiale proposé aux enseignants du primaire et du premier cycle du secondaire, les pays doivent cibler davantage les activités de formation continue sur les pratiques pédagogiques et didactiques pour les enseignants du premier cycle du secondaire, et sur le contenu de la matière enseignée pour ceux du primaire.

Les enseignants du premier cycle de l'enseignement secondaire sont plus âgés que ceux du primaire, mais la sous-représentation des hommes est moins marquée chez les premiers que chez les seconds

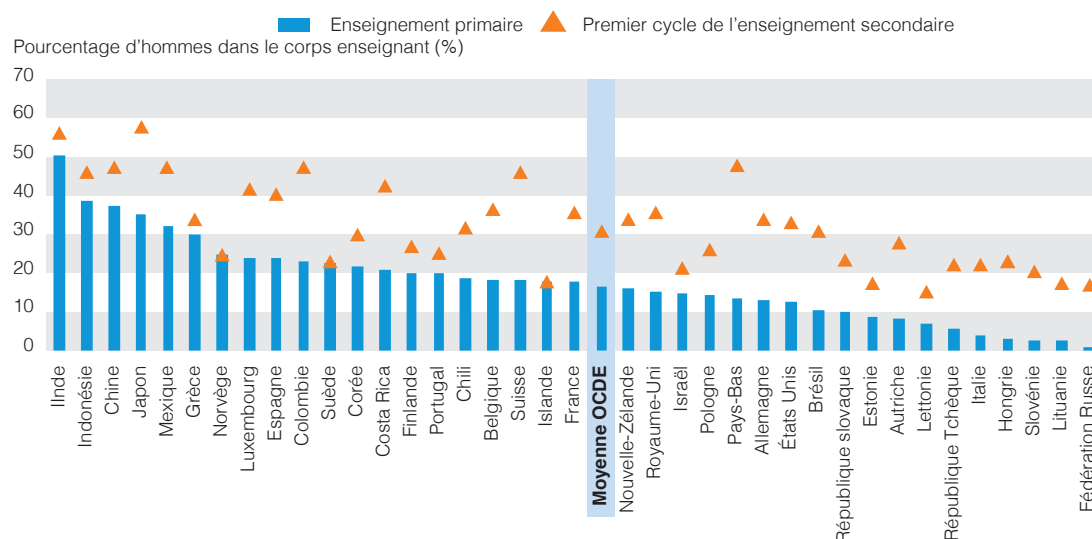
L'équilibre de la pyramide des âges de la profession est un gage de continuité lorsque personnel et enseignants approchent de la retraite, tout en permettant d'introduire de nouvelles perspectives et de pédagogies innovantes en classe, et de maîtriser les dépenses de personnel. En moyenne, dans les pays à l'étude, les enseignants du premier cycle de l'enseignement secondaire sont plus âgés que ceux de l'enseignement primaire. N'échappent à ce constat que la Lituanie et la République slovaque, et dans une moindre mesure, le Brésil et la France. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, un tiers environ des enseignants du primaire et du premier cycle du secondaire ont au moins 50 ans (OCDE, 2017c).

La répartition des enseignants par sexe varie plus sensiblement entre les niveaux d'enseignement. La présence d'enseignants des deux sexes est particulièrement bénéfique à l'apprentissage : elle permet de donner aux

élèves un solide modèle masculin en classe (Drudy, 2008). Les hommes sont toutefois sous-représentés dans la profession enseignante, en particulier dans l'enseignement primaire où ils représentent 17 % du personnel enseignant, contre 31 % dans le premier cycle de l'enseignement secondaire (voir le graphique 1). Alors que le nombre d'hommes a continué de diminuer ces 10 dernières années parmi les enseignants du primaire et du premier cycle du secondaire (OCDE, 2017a), la question des déséquilibres entre les sexes dans la profession enseignante fait l'objet de nombreux débats dans les pays de l'OCDE. Le manque de compétitivité du salaire des enseignants est l'un des facteurs susceptibles d'expliquer cette tendance, bien que les attitudes des hommes à l'égard du statut social et les difficultés liées à l'exercice de cette profession à prédominance féminine (et au travail au contact de jeunes enfants pour les enseignants du primaire) jouent aussi un rôle (Cushman, 2005).

GRAPHIQUE 1 / Répartition des enseignants par sexe (2015)

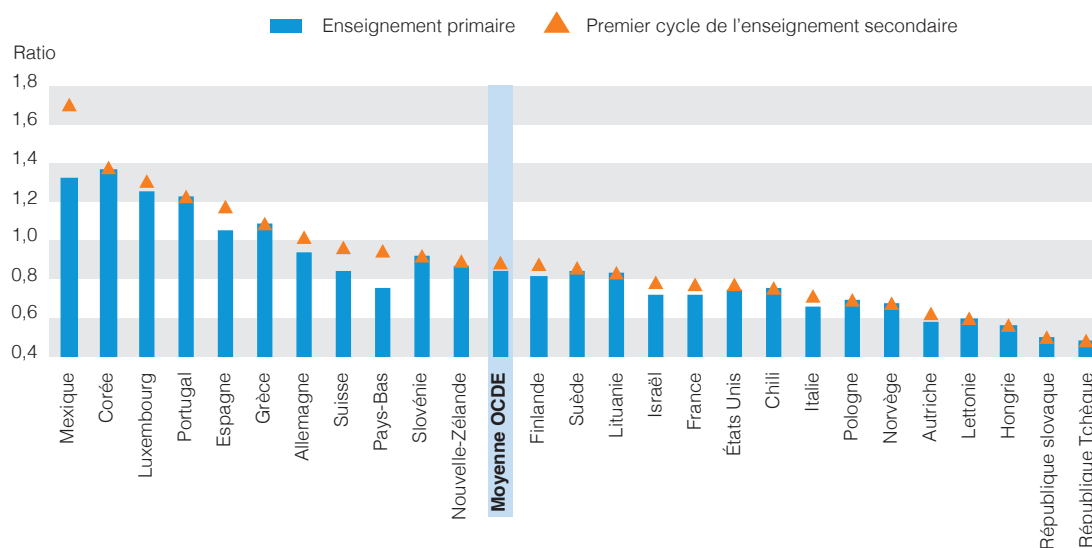
Pourcentage d'hommes au sein du corps enseignant dans l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire



Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'hommes dans le corps enseignant de l'enseignement primaire.

Source : OCDE (2017c), « Indicateur D5 », *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*, <https://doi.org/10.1787/eag-2017-fr>.

GRAPHIQUE 2 / Comparaison du salaire statutaire des enseignants (après 15 ans d'exercice) avec la rémunération des actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire (2015)



Remarque : Ce graphique illustre les ratios des salaires dans l'enseignement primaire et la filière générale du premier cycle de l'enseignement secondaire, sur la base de la comparaison du salaire statutaire des enseignants des établissements publics ayant 15 ans d'exercice et les qualifications typiques (indépendamment de leur âge) avec la rémunération des actifs diplômés de l'enseignement tertiaire occupés à temps plein toute l'année (âgés de 25 à 64 ans).

Les pays sont classés par ordre décroissant du ratio pour la filière générale du premier cycle de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE (2017c), « Tableau D3.2b », *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*, <https://doi.org/10.1787/eag-2017-fr>.

Le salaire des enseignants est moins attractif dans l'enseignement primaire que dans le premier cycle de l'enseignement secondaire

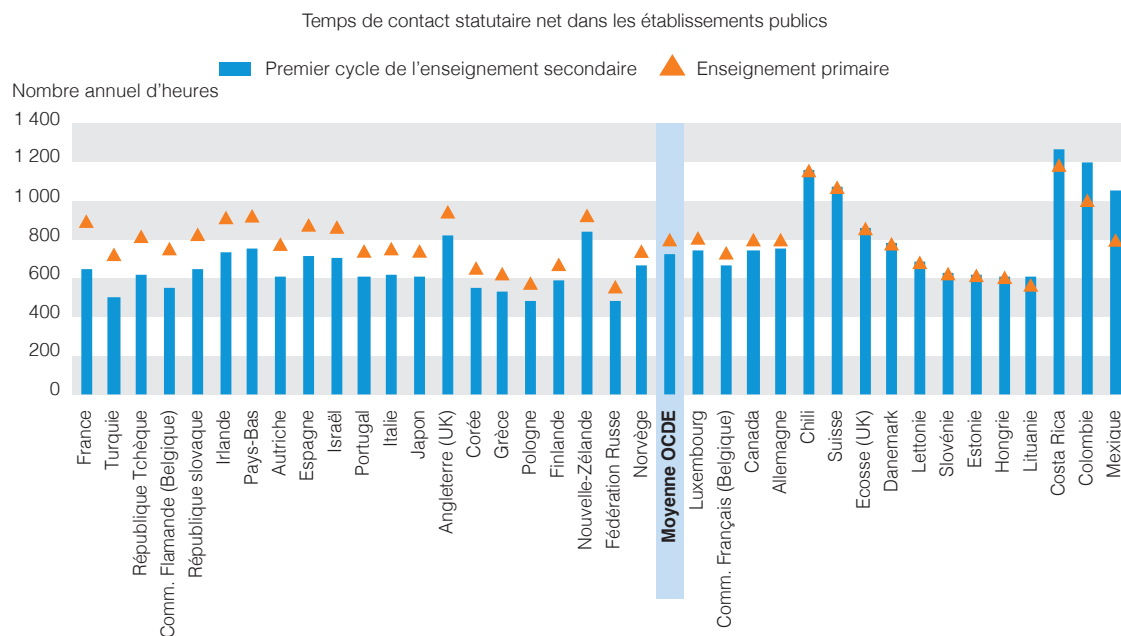
Dans moins de la moitié des pays dont les données sont disponibles, la différence de salaire statutaire est minime entre les enseignants du primaire et ceux du premier cycle du secondaire, après 15 ans d'exercice. Les écarts les plus marqués s'observent en Espagne, au Mexique, aux Pays-Bas et en Suisse, quatre pays où le pourcentage d'hommes au sein du corps enseignant est significativement plus élevé dans le premier cycle de l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire (voir les graphiques 1 et 2). En moyenne, le salaire statutaire des enseignants du primaire (âgés de 25 à 64 ans) représente 84% de la rémunération de l'ensemble des actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire, contre 89% pour les enseignants du premier cycle du secondaire. Entre 2000 et 2015, le salaire statutaire des enseignants a augmenté en valeur réelle dans la plupart des pays. Il est intéressant de noter que les enseignants ne sont pas mieux payés dans les pays requérant un diplôme de master – et non de licence – pour accéder à la profession (voir le tableau 1 et le graphique 2). Toutefois, les pays où le ratio est plus élevé entre le salaire statutaire des enseignants (après 15 ans d'exercice) et la rémunération de l'ensemble des actifs occupés diplômés de l'enseignement tertiaire attirent en général un pourcentage plus important d'hommes au sein du corps enseignant du primaire comme du premier cycle du secondaire (voir les graphiques 1 et 2).

Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, le temps d'enseignement est inférieur de 10% et la taille des classes légèrement supérieure par rapport à l'enseignement primaire

La qualité des conditions d'enseignement (comme une charge de travail et une taille des classes raisonnables) peut aussi jouer un rôle pour attirer les jeunes vers la profession et aider à y maintenir des enseignants efficaces. Le temps de travail statutaire total diffère peu entre les enseignants du primaire et ceux du premier cycle du secondaire. En revanche, d'importantes différences s'observent dans l'utilisation qu'ils en font ainsi qu'au niveau du temps dont ils disposent pour les activités ne relevant pas directement de l'enseignement (OCDE, 2017c). En moyenne, les enseignants du primaire sont censés consacrer 74 heures de plus par an à l'enseignement. D'importantes variations s'observent toutefois entre les pays. Ainsi, en Communauté flamande de Belgique, en France, en République tchèque et en Turquie, le temps annuel d'enseignement dans le primaire est au moins 30% supérieur à celui requis dans le premier cycle du secondaire (voir le graphique 3).

D'après l'édition 2015 de l'enquête TIMSS, les enseignants du primaire et du premier cycle du secondaire rencontrent généralement davantage de difficultés dans les pays où le nombre d'heures d'enseignement est le plus élevé (IEA, 2016). En outre, les fortes variations du nombre annuel d'heures d'enseignement entre les pays de l'OCDE et la faible corrélation avec les résultats d'apprentissage semblent indiquer qu'il n'existe guère de consensus sur les politiques les plus efficaces concernant le temps d'enseignement dans le primaire comme le premier cycle du secondaire. Il pourrait néanmoins s'avérer bénéfique pour les établissements d'enseignement de trouver des moyens d'utiliser plus efficacement le temps des enseignants afin de leur permettre de consacrer davantage d'heures à la formation continue, aux activités en lien avec l'enseignement et à l'apprentissage.

GRAPHIQUE 3 / Nombre annuel d'heures d'enseignement dans l'enseignement primaire et en filière générale du premier cycle de l'enseignement secondaire (2015)



Les pays sont classés par ordre décroissant de la différence de nombre annuel d'heures d'enseignement entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire.

Source : OCDE (2017c), « Indicateur D4 », *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*, <https://doi.org/10.1787/eag-2017-fr>.

Si dans la plupart des pays, le nombre d'heures d'enseignement est plus faible dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, la taille des classes y est en moyenne supérieure. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, une classe compte 21 élèves dans l'enseignement primaire, contre 23 dans le premier cycle de l'enseignement secondaire. Depuis 2000, la taille moyenne des classes a diminué à ces deux niveaux d'enseignement. L'incidence de la taille des classes sur la qualité de l'éducation reste toutefois un sujet extrêmement controversé parmi les chercheurs. Dans l'ensemble, les pays donnant la priorité à l'enseignement et aux enseignants par rapport aux infrastructures et à la taille des classes obtiennent de meilleurs résultats aux évaluations PISA (OCDE, 2016).

Pour conclure

Si le débat politique porte souvent sur la profession enseignante dans son ensemble, les enseignants du primaire et du premier cycle du secondaire diffèrent toutefois à bien des égards. Tous les pays requièrent au minimum un diplôme de licence pour accéder à la profession d'enseignant dans l'enseignement primaire ou le premier cycle de l'enseignement secondaire, mais la structure et le contenu des programmes de formation initiale varient et sont moins axés sur la pratique dans l'enseignement secondaire que dans l'enseignement primaire. Les enseignants du primaire consacrent en moyenne 10 % de plus de leur temps de travail à l'enseignement, mais la taille des classes est légèrement inférieure à ce niveau d'enseignement. Enfin, dans plus de la moitié des pays, le salaire des enseignants du primaire est moins compétitif que celui de leurs homologues du premier cycle du secondaire. L'amélioration de l'attractivité et de l'efficacité de la profession enseignante passe nécessairement par la reconnaissance de ces différences ainsi que la mise en œuvre de politiques différenciées et à même de répondre aux défis propres à chacun de ces niveaux d'enseignement.

POUR TOUT COMPLÉMENT D'INFORMATION :

Cushman, P. (2005), « Let's hear it from the males : Issues facing male primary school teachers », *Teaching and Teacher Education, An International Journal of Research and Studies*, vol. 21/3, pp. 227-240.

Drudy, S. (2008), « Gender balance/gender bias : The teaching profession and the impact of feminisation », *Gender and Education*.

CE/EACEA/Eurydice (2015), *La profession enseignante en Europe : Pratiques, perceptions et politiques*, rapport Eurydice, Office des publications de l'Union européenne, Luxembourg, <https://publications.europa.eu/en/publication-detail/-/publication/4b77775b-6d06-11e5-9317-01aa75ed71a1/language-fr>.

IEA (2016), « Download center », site web de TIMSS 2015, International Association for the Evaluation of Educational Achievement, <http://timss2015.org/download-center/>.

OCDE (2017a), *Base de données en ligne sur l'éducation*, OCDE, <http://www.oecd.org/fr/education/base-de-donnees.htm>.

OCDE (2017b), *Petite enfance, grands défis V : Cap sur l'école primaire*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264300620-fr>.

OCDE (2017c), *Regards sur l'éducation 2017 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/eag-2017-fr>.

OCDE (2016), *Résultats du PISA 2015 (Volume I) : L'excellence et l'équité dans l'éducation*, PISA, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264267534-fr>.

OCDE (2014a), *Regards sur l'éducation 2014 : Les indicateurs de l'OCDE*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/eag-2014-fr>.

OCDE (2014b), *Résultats de TALIS 2013 : Une perspective internationale sur l'enseignement et l'apprentissage*, Éditions OCDE, Paris, <https://doi.org/10.1787/9789264214293-fr>.

VOIR

www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm
Les indicateurs de l'éducation à la loupe (numéros précédents)
PISA à la loupe
L'enseignement à la loupe

PROCHAIN NUMÉRO

Accès aux services d'éducation et d'accueil des jeunes enfants : quel impact sur la participation des femmes au marché du travail ?



CONTACTER :

Eric Charbonnier (eric.charbonnier@oecd.org)

Crédit photo : © Christopher Futcher / iStock ; © Marc Romanelli / Gettyimages ; © michaeljung / Shutterstock ; © Pressmaster / Shutterstock
Ce document est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions qui y sont exprimées et les arguments qui y sont employés ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.